



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enfants

Question écrite n° 28173

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur la sensibilisation des enfants aux risques. 265 écoles des Deux-Sèvres, soit 4 500 élèves, reçoivent une plaquette sous forme de bande dessinée ayant pour objectif de les sensibiliser au monde qui les entoure et de donner des conseils afin qu'ils réagissent favorablement en cas de danger. À l'envoi aux établissements s'ajoutent des interventions dans les classes de CE2 des écoles. Ainsi, cela permet de sensibiliser les enfants aux consignes à respecter quand l'enfant se trouve seul, connaître le n° 17 et ne pas taire les événements mais en parler et le signaler à l'entourage et au professeur des écoles. Une telle campagne de sensibilisation pourrait être faite sur l'ensemble du territoire. Il souhaiterait connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Drapeau](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28173

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5701

Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)